



Séance du conseil municipal du lundi 9 décembre 2019 à 19h30

N°59 du mandat/N09-2019

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 15

Membres ayant donné procuration : ./.

Membres excusés :

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 4 novembre 2019
 2. Point budgétaire :
 - ↳ autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020
 3. Renouvellement du contrat de protection complémentaire
 4. PLUi
 5. Divers :
 - ↳ agenda
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 4 novembre 2019

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

2 – Point budgétaire – Autorisation de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Délibération N°20/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans l'attente du vote du budget primitif 2020, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité le maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement à compter du 1er janvier 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, non compris les crédits afférents au reversement de la dette. Ces crédits seront repris dans le cadre du vote du budget primitif 2020.

3 – Renouvellement du contrat de protection complémentaire

Délibération N°21/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Vu l'exposé du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) D'ADHERER à compter du 1^{er} janvier 2020 à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le centre de gestion du Bas-Rhin pour le risque PREVOYANCE couvrant les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, à compter du 1^{er} janvier 2020.
- 2) D'ACCORDER sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE.

- 3) DE PRENDRE ACTE que le centre de gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation PREVOYANCE demande une participation financière aux collectivités adhérentes de 0,02 % pour la convention de participation prévoyance.
- 4) D'AUTORISER le maire à signer les actes d'adhésion à la convention de participation mutualisée prévoyance et tout acte en découlant.

4- PLUi

Le nouveau PLUi sera opposable à partir du 10 décembre 2019, ce qui veut dire concrètement que tous les dossiers déposés à compter de cette date seront soumis aux nouvelles règles d'urbanisme du PLU intercommunal.

Un lien direct vers ces nouveaux documents (plans et règlement) sera mis en ligne en 1^{ère} page sur le site officiel de la commune, afin de permettre aux administrés d'accéder plus facilement aux informations.

Le maire remercie l'ensemble du conseil municipal et plus particulièrement Philippe Kretz, en charge de ce dossier qui a demandé énormément d'énergie et d'investissement sur les deux dernières années.

5- Diverses informations

Il est relevé que la mise en place de plots de sécurité devant les écoles est appréciée tant par les familles que par les enseignants.

📅 **Agenda :**

- ⇒ Prochain conseil municipal : lundi 10 février à 19h30
- ⇒ Veillée de Noël des écoles : jeudi 19 décembre à 19h
- ⇒ Concert de l'Harmonie de Pfulgriesheim : dimanche 15 décembre
- ⇒ Accueil des nouveaux : jeudi 9 janvier 2020 à 19h

Séance close à 20h15

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER	Sébastien EYDER	Véronique OHREL	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER